

**Rapport du groupe de travail  
« Emission *Les beaux parleurs* » (RTS Première)**

**Séance du 22 juin 2026**

**1. SYNTHESE DU RAPPORT**

*Les beaux parleurs* sont à n'en pas douter l'une des émissions phares de la RTS qui, de surcroît, vit aussi bien sur les ondes qu'en radio filmée. Ses taux d'écoute et de visionnement sont bons et démontrent que l'émission a manifestement trouvé son public.

Autant *Les beaux parleurs* sont appréciés, autant ils polarisent. Mais c'est peut-être aussi que l'émission touche juste. Reste néanmoins que, en tout cas au niveau du choix des chroniqueuses et chroniqueurs, le manque de diversité régionale est criant : tout se passe comme si l'humour, l'esprit et la satire devaient être essentiellement vaudois.

Après l'analyse des émissions, *Les beaux parleurs* apparaît moins comme un espace d'information que comme un dispositif de mise en scène de commentaires d'actualité. Le programme remplit efficacement sa fonction de divertissement radiophonique : les échanges sont dynamiques, les chroniqueurs identifiables et les sujets suffisamment polémiques pour susciter l'intérêt. En revanche, sa contribution à la compréhension approfondie des enjeux abordés semble plus limitée.

L'émission donne régulièrement l'impression que la recherche de réactions fortes, de désaccords visibles et de formules percutantes prime sur l'analyse des phénomènes discutés. Cette tendance est renforcée par une orientation idéologique qui, sans être explicitement revendiquée, paraît relativement homogène et conduit souvent à privilégier des lectures individualisantes ou libérales des problèmes sociaux.

Dans ce contexte, le pluralisme affiché apparaît parfois davantage formel que réel. La diversité des personnalités présentes ne se traduit pas toujours par une diversité équivalente des cadres d'analyse mobilisés.

Pour une émission diffusée par le service public, cette situation soulève des interrogations légitimes quant à la représentation effective de la pluralité des sensibilités politiques et intellectuelles au sein du débat proposé aux auditeurs.

**2. CADRE DU RAPPORT**

**a) Mandat**

Donné par le Conseil du public.

**b) Période de l'examen**

Toutes les émissions entre le 29 mars et le 1<sup>er</sup> juin 2026, à l'exception des *Best of*.

***Emission du 29 mars 2026***

Chroniqueuses : Myret Zaki, Anne-Sophie de Rous et Viviane Morey.

Humoriste : Robin Chessex.

Thèmes traités : aveuglement médiatique dans les accidents impliquant vélos et voiture, le pape qui a demandé l'abolition des bombardements aériens et dénoncé l'instrumentalisation de la religion pour la

guerre, les festivals ont des allures de cours pénales : Gims et Patrick Bruel – faut-il déprogrammer ou rappeler la présomption d'innocence ou à l'inverse.

Invitée : Liset Regueiro, historienne et ancienne danseuse cubaine.

Sujet : Cuba : que reste-t-il aujourd'hui du grand mythe révolutionnaire de Che Guevara.

#### **Emission du 12 avril 2026**

Chroniqueuse et chroniqueurs : François Bennahmias, Yves Rossier et Anna Lietti.

Humoriste : Robin Chessex.

Thèmes traités : que cherchons-nous dans l'espace ?, nationalisation de Twint, la guerre entre les Etats-Unis et l'Iran.

Invité : Stéphane Garelli, économiste et professeur à l'IMD.

Sujet : est-ce que la Suisse arrivera encore une fois à tirer profit du chaos ?

#### **Emission du 19 avril 2026**

Chroniqueurs et chroniqueuse : François Bennahmias, Nicolas Jutzet et Viviane Morey.

Humoriste : Benjamin Décosterd.

Thèmes traités : criminalisation de l'antisionisme, applications médicales, éducation des touristes étrangers.

Invitée : Anouk Hutmacher, autrice.

#### **Emission du 26 avril 2026**

Chroniqueuses : Anna Lietti, Anne-Sophie de Rous et Myret Zaki.

Humoriste : Nathanaël Rochat.

Thèmes traités : Suisse à 10 millions d'habitants, licenciement de Patrick Fischer, responsabilité des personnes en surpoids.

Invité : Hervé Rayner, politologue.

#### **Emission du 3 mai 2026**

Chroniqueuse et chroniqueurs : François Bennahmias, Sylvie Makela et Laurent Guidetti.

Humoriste : Bruno Peki.

Thèmes traités : demande de démission de la conseillère d'Etat vaudoise Valérie Dittli, chômage des frontaliers, explosion du prix du kérozène.

Invité : Frédéric Recrosio, humoriste et auteur du livre « Tous des nuls ».

#### **Emission du 10 mai 2026**

Chroniqueuses : Sylvie Makela, Viviane Morey et Myret Zaki.

Humoriste : Robin Chessex.

Thèmes traités : utilisation de l'IA au travail, facture du drame de Crans-Montana, production délocalisée.

Invité : Philippe Rebord, ancien chef de l'armée suisse.

#### **Emission du 17 mai 2026**

Chroniqueuse et chroniqueurs : Nicolas Jutzet, Anna Lietti et Yves Rossier.

Humoriste : Forma.

Thèmes traités : la menace de l'hantavirus, la visite de Trump à Pékin et la première classe des CFF.

Invité : le cinéaste Stéphane Goël.

#### **Emission du 31 mai 2026**

Chroniqueuse et chroniqueurs : Laurent Guidetti, Christian Lüscher et Myret Zaki.

Humoriste : Nathanaël Rochat.

Thèmes traités : les accusations contre Patrick Bruel, l'Internet en Iran et la sécheresse qui frappe la Suisse.

Invité : Jean Burgermeister, membre du Conseil municipal de la ville de Genève (Ensemble à Gauche, Union populaire).

### **c) Examens précédents**

Analyses du Conseil du public du 21 novembre 2016 et du 16 novembre 2020.

### **d) Membres du CP impliqués**

Claudine Chappuis, Eloïse de Coulon, Pauline Schneider et Jean-Raphaël Fontannaz (rapporteur).

### e) **Angle de l'étude (émissions considérées)**

Analyse de l'entier des huit émissions considérées.

## 3. **CONTENU DE L'EMISSION**

### a) **Pertinence des thèmes choisis**

Si l'équipe des chroniqueuses et des chroniqueurs a été complètement renouvelée, la recette de l'émission demeure pratiquement inchangée : un *talk-show* où trois personnes revisitent l'actualité sur le ton d'une discussion animée. Le spectacle de paroles s'ouvre toujours sur le billet d'un humoriste. En deuxième partie d'émission, *Les beaux parleurs* reçoivent un ou une invitée. Les thèmes choisis sont en lien avec l'actualité nationale et internationale, ils sont variés et témoignent d'un bon équilibre entre les sujets politiques, économiques et de société.

A propos des thèmes proposés pour le débat, qui font apparemment l'objet d'un dossier à l'intention des trois personnes invitées la semaine concernée, ils sont certes variés, mais ils passent souvent du débat de société très actuel, comme les accusations contre Patrick Bruel, à des sujets déjà passés, telle la potentielle menace de l'hantavirus ou la réouverture d'internet en Iran.

Il y a aussi – malheureusement – des thèmes proches de l'insignifiance, probablement choisis pour un certain côté provocateur, à l'image du débat autour de la suppression de la première classe dans les trains dont le côté démagogique et peu réfléchi a été proprement dégommé par les trois personnes en plateau.

Dans d'autres cas, à l'image de la sécheresse qui frappe la Suisse, le traitement et le débat restent plutôt pauvres, pour ne pas dire arides. Il y manque alors une vraie plus-value d'information que le public est en droit d'attendre, même d'une émission dont le ton se veut léger et caustique.

Au plan des personnalités invitées, il faut distinguer entre celles qui font partie de l'équipe régulière, fournissant une chronique (ce qui sera traité plus en détail sous *lit. c*) et celle invitée pour être au cœur de la sorte de grande interview qui suit les informations de midi.

Dans cette seconde catégorie, le choix va du plus intéressant au plus discutable. Ainsi, la présence du cinéaste Stéphane Goël venu expliquer la genèse de son film dédié à la neutralité suisse s'est avérée fort enrichissante. Grâce à la thématique abordée, mais aussi grâce à un invité vif d'esprit, bien documenté et très attentif aux points de vue souvent divergents de ses interlocuteurs.

A l'inverse, l'originalité n'est vraiment pas de mise quand Jonas Schneiter invite l'ancien député d'Ensemble à Gauche, Jean Burgermeister, qui récite sans surprise un discours déjà très répété qu'il en est presque policé... D'avoir, en même temps dans le panel, deux personnalités très clairement affichées libérales (Myret Zaki et Christian Lüscher) donne l'impression que la production a cherché à gros traits à provoquer une polémique facile, voire caricaturale. Par chance pour le public, les deux habitués de l'émission ne se sont pas laissés embarqués dans cette galère.

Autres exemples : les émissions du 19 et du 26 avril 2026 abordent des sujets d'actualité variés, allant de la criminalisation de l'antisionisme aux applications médicales, en passant par la perspective d'une Suisse à dix millions d'habitants ou encore la question de la responsabilité des personnes en surpoids.

Si ces thématiques présentent un intérêt public évident, leur traitement dans *Les beaux parleurs* tend parfois à privilégier la confrontation des opinions plutôt que leur approfondissement. Le format favorise les prises de position rapides et les formules percutantes, au détriment d'une contextualisation rigoureuse des enjeux. Certains sujets particulièrement complexes sont réduits à des oppositions simplifiées qui donnent une image incomplète, voire caricaturale, des débats de société concernés. L'objectif manque ici sa cible.

Comme déjà signalé, le choix des thèmes semble également répondre à une logique de potentiel polémique. Cette approche contribue certes au rythme de l'émission mais peut parfois donner l'impression que la recherche du débat l'emporte sur la recherche de compréhension et du dialogue.

## b) Crédibilité

Depuis le 12 janvier 2025, l'émission accueille dix nouveaux chroniqueuses et chroniqueurs, dont quelques figures bien connues des Romands et des Romandes comme François Bennahmias, ex-PDG d'Audemars Piguët, ou encore Christian Lüscher, avocat genevois et ex-conseiller national PLR. La journaliste Myret Zaki, journaliste pour Blick et ex-rédactrice en chef du magazine économique Bilan, a aussi fait son entrée dans le cercle des *Beaux parleurs*.

Certaines ou certains parmi cette équipe sont plus habiles à débattre que d'autres, disposent d'un plus grand esprit de répartie, voire d'une plus grande capacité à improviser, ce qui n'est pas sans influencer sur la dynamique du *talk-show*.

En effet, au niveau de l'expression, l'équipe des chroniques est certes très volubile et correspond bien à la verve que le public est en droit d'attendre d'esprits que l'on souhaite vifs et pleins de répartie. Mais il y a parfois des exceptions, dont une très notable, qu'on aura la gentillesse de ne pas citer nommément, mais dont l'expression est souvent pénible, voire chaotique.

Bien que ce soit un *talk-show*, émission dont le principe est de discuter et de débattre, il semble y avoir un manque de clarté quant à l'expertise des chroniqueurs et chroniqueuses sur certains sujets. Il n'est pas aisé de savoir s'il s'agit d'un *talk-show* à valeur informative ou divertissante. Le mélange des deux, dans la forme qu'il prend aux *Beaux parleurs*, porte à confusion.

Les chroniqueurs et chroniqueuses sont bien sûr crédibles dans leurs chroniques, qui sont dans l'ensemble de bonne facture. En revanche, cela se corse parfois lorsqu'ils et elles prennent la parole sur les sujets débattus.

En effet, l'on tombe parfois rapidement dans l'énoncé d'opinions ou d'expériences personnelles qui ne sont pas forcément de nature à élever le débat. Par exemple lors du sujet sur les accidents à vélo en ville dans l'émission du 29 mars, les chroniqueuses exposent leur point de vue d'après leur propre vécu de cycliste en ville. Ce n'est pas en soi un problème, mais cela participe toutefois à la confusion déjà mentionnée plus haut quant au genre de l'émission.

Vu de l'extérieur, il se dégage l'impression générale que les sujets sont prémâchés par la production, ce qui permet aux trois personnes en plateau de développer des arguments plutôt fondés sur le thème à débattre. Du moins la plupart du temps.

La diversité des profils présents autour de la table devrait, en théorie, constituer un atout. Dans la pratique, la qualité des interventions apparaît quand même souvent inégale selon les chroniqueurs. Certaines prises de parole reposent davantage sur l'opinion personnelle ou sur la posture rhétorique que sur une réelle expertise des sujets abordés. Le format encourage souvent les réactions immédiates, ce qui limite la possibilité de développer une argumentation nuancée. Le risque est d'installer une forme d'équivalence entre toutes les opinions, indépendamment de leur niveau d'étayage.

La présence de personnalités médiatiques fortement identifiées à certains combats idéologiques peut également influencer la perception du public quant à l'indépendance éditoriale de l'émission. A cet égard, la participation régulière de Nicolas Jutzet, connu notamment pour son engagement en faveur de l'initiative No Billag, apparaît paradoxale dans une émission produite par le service public audiovisuel qu'il s'était acharné à démanteler.

Cette situation ne remet pas en cause son droit à participer au débat public, mais elle soulève la question de la cohérence éditoriale et de la représentation des sensibilités invitées à s'exprimer dans ce cadre.

Par ailleurs, dans la grande majorité des émissions analysées, les invitées et invités apparaissent compétents et convaincants.

### c) Sens des responsabilités

Le nouveau casting qui réunit des personnalités aux profils variés a su tourner la page des dérapages à la Slobodan Despot<sup>1</sup>. Eviter les biais, les approximations, voire les contresens : l'émission *Les beaux parleurs* a fait place à des discussions plus élaborées, voire parfois « instructives ». Une des membres du groupe de travail a pris conscience pour la première fois dans l'émission du 10 mai 2026 que les familles des victimes italiennes du drame de Crans-Montana ont reçu une copie de la facture (et non la facture elle-même) de la part des hôpitaux suisses.

*In globo*, *Les beaux parleurs* restent dans le cadre des règles éthiques de la RTS. En revanche, on peut émettre beaucoup plus de doutes quant à la diversité des opinions et des courants de pensée, ainsi qu'à la répartition régionale des chroniqueuses et chroniqueurs.

Le tableau ci-après tâche d'illustrer concrètement le propos :

Chroniques des Beaux parleurs							
	Prénom	Nom	Profession	Genre	Canton	Politique / Tendance	Age
1	François	Bennahmias	Homme d'affaires	0	VD	Libérale	62
2	Laurent	Guidetti	Architecte	0	VD	PS	56
3	Nicolas	Jutzet	Editorialiste	0	NE	PLR	31
4	Anna	Lietti	Journaliste	1	VD	Gauche	71
5	Christian	Lüscher	Avocat	0	GE	PLR	63
6	Sylvie	Makela	Entrepreneuse	1	VD	Gauche	47
7	Viviane	Morey	Enseignante	1	VD	Gauche	40
8	Yves	Rossier	Diplomate	0	FR	PLR	66
9	Anne-Sophie	de Rous	Photographe	1	VD	Libérale	40
10	Myret	Zaki	Journaliste	1	GE	Libérale	53
	<b>TOTAL</b>			<b>5</b>			

Sous l'angle positif, on notera le parfait équilibre entre hommes et femmes. Du point de vue des tendances politiques, la répartition n'est pas trop mauvaise, même si les idées libérales (6) paraissent plus représentées que celles de gauche (4). En revanche, selon le critère de l'encartage partisan, le PLR peut compter sur trois représentants et le PS sur un. En revanche, aucune affiliation pour les autres partis du spectre politique (UDC, Le Centre, Verts libéraux et Verts).

Au plan de l'âge, la génération Z est complètement absente – même si Nicolas Jutzet en est à la frontière, mais cela peut encore assez facilement s'expliquer. En revanche, les *baby-boomers* (4) sont en force, précédant la génération X (3) et les *millennials* (2). Sous l'angle des professions, les formations tertiaires sont clairement dominantes de même que les orientations de sciences humaines plutôt que techniques ou scientifiques.

Mais le plus grand manque de diversité se fait jour quant à l'origine des responsables de chroniques : sur dix, à côté de deux Genevois, d'un Neuchâtelois et d'un Fribourgeois, le gros de la cohorte est vaudoise. Comme si le commentaire caustique et la saillie piquante ne pouvaient passer que par Radio Lausanne. Qualités qui paraissent être plutôt rares dans les autres cantons romands et carrément inconnues en Valais, dans le Jura ainsi que dans la Berne francophone.

Si l'on s'intéresse ensuite aux humoristes invités pour les émissions des *Beaux parleurs*, le constat sur leurs origines est tout aussi marqué : pour une Valaisanne et un Fribourgeois, tous les autres viennent de l'arc lémanique. Avec, à nouveau, une large majorité vaudoise. Est-ce à nouveau à dire que l'humour ne fleurit que sous la devise de « Liberté et patrie » ?

On sera plus clément quant à la proportion de dames dans l'échantillon car il est de notoriété publique qu'il est plus difficile de trouver des humoristes féminines. Mais quand même... De la même façon, on peut avoir plus de mansuétude quant aux générations représentées.

<sup>1</sup> Ce chroniqueur de l'ancienne équipe avait accusé le 17 mars 2024, dans le cadre d'un débat sur la sécurité en Europe, les gouvernements baltes d'œuvrer ouvertement au rétablissement du nazisme.

A l'exception de la Genevoise Rébecca Balestra et du jeune Fribourgeois Jeremy Crausaz, l'ensemble des autres humoristes appartiennent à la catégorie des *millenials*. Une fois encore, on peut le comprendre car c'est la classe d'âge où l'on a vu émerger en Suisse romande toute une pléiade de jeunes adeptes des scènes de *stand-up*. Pour autant, a-t-on vraiment cherché à trouver de nouveaux talents puisque certains anciens « tauliers » tels Thomas Wiesel semblent s'être désintéressés de participer aux *Beaux parleurs* ?

Humoristes des Beaux parleurs					
	Prénom	Nom	Genre	Canton	Age
1	Rébecca	Balestra	1	GE	53
2	Blaise	Bersinger	0	VD	38
3	Robin	Chessex	0	VD	43
4	Jeremy	Crausaz	0	FR	27
5	Benjamin	Décosterd	0	VD	42
6		FORMA	1	VS	35
7	Charles	Nouveau	0	GE?	36
8	Bruno	Peki	0	GE	35
9	Nathanaël	Rochat	0	VD	36
10	Thomas	Wiesel	0	VD	37
	<b>TOTAL</b>		<b>2</b>		

Outre ces cautèles quant à la diversité d'opinion, les sujets ne sont pas toujours suffisamment décryptés. En effet, on a parfois l'impression que l'animateur insiste sur le côté polémique de la question plutôt que de donner des compléments d'informations qui permettraient de faire avancer le débat.

A titre d'exemple, à nouveau dans l'émission du 29 mars, lorsque Jonas Schneiter demande s'il y a une forme de radicalisation des opinions entre les pro-vélo et pro-voiture. L'utilisation de ce terme apparaît comme plus prompt à favoriser la polémique dans la discussion, qu'à l'élever. Au risque que, de chaque côté du poste, l'on reste cantonné dans ses opinions au lieu d'être encouragé à réfléchir au sujet.

Les enjeux de certains sujets gagneraient aussi à être mieux approfondis et éclaircis. Par exemple, dans l'émission du 12 avril, il est question de la proposition de Carlo Sommaruga (CE/PS/GE) de nationaliser Twint. Si l'on entend clairement les points de vue de François Bennhamias et d'Yves Rossier, il est regrettable que les tenants et aboutissants d'une telle proposition, tant d'un point de vue politique qu'économique, ne soient mieux expliqués pour le public.

En comparaison, la deuxième partie de l'émission, avec le professeur Stéphane Garelli (qui est tout de même un peu un cheval de retour qu'on peut convoquer en dernière minute quand on manque d'actualité ou de personnalités marquantes), est beaucoup plus convaincante puisque les questions et la discussion sont directement en lien avec le domaine d'expertise de l'invité. De plus, les différentes sensibilités des chroniqueurs permettent d'entendre des questions variées, qui enrichissent le débat.

Comme déjà mentionné, les échanges observés restent globalement dans les limites du débat démocratique. Toutefois, le dispositif de l'émission tend parfois à valoriser davantage la vivacité de la formule que la précision des faits.

Le risque est alors de transformer certains sujets sensibles en objets de controverse médiatique plutôt qu'en occasions d'information. Cette tendance est particulièrement visible lorsque les chroniqueurs abordent des questions liées à l'identité, à l'immigration, à la santé publique ou aux évolutions démographiques. Dans ces cas, le format favorise parfois la polarisation des positions plutôt qu'une compréhension nuancée des réalités évoquées.

L'impression générale est celle d'un programme davantage orienté vers la mise en scène du débat que vers sa fonction explicative. Cette logique peut contribuer à renforcer certains réflexes d'opinion sans nécessairement fournir au public les éléments nécessaires à une réflexion approfondie.

L'émission revendique une pluralité d'opinions grâce à la diversité apparente de ses chroniqueurs. Toutefois, l'analyse détaillée, par exemple des épisodes du 19 et du 26 avril 2026, laisse apparaître un déséquilibre plus profond.

Si les personnes autour de la table ne partagent pas toutes et tous les mêmes positions, une part importante des commentaires s'inscrit dans un registre idéologique relativement homogène, caractérisé par une forte valorisation de la responsabilité individuelle, du mérite personnel, du scepticisme à l'égard des régulations publiques et d'une lecture souvent critique des politiques de solidarité ou d'intervention étatique.

Cette orientation n'est pas nécessairement problématique en soi. En revanche, elle devient plus discutabile lorsqu'elle apparaît comme la grille de lecture dominante de nombreux sujets, parfois indépendamment de leur nature. Le pluralisme semble alors davantage résider dans des nuances internes à un même espace idéologique que dans une réelle confrontation entre visions du monde distinctes.

L'impression qui se dégage de ces deux émissions est celle d'un débat où les positions de centre-droit et de droite libérale occupent une place prépondérante, tandis que les perspectives plus sociales, syndicales ou critiques des logiques de marché apparaissent moins présentes ou moins développées.

## Le débat sur l'obésité : un exemple révélateur

A titre de cas particulièrement exemplaire, la discussion consacrée à l'obésité constitue un des moments extrêmement problématique (même si celui sur la criminalisation de l'antisémitisme pourrait également être mentionné ici).

Le sujet est principalement abordé sous l'angle de la responsabilité individuelle, laissant relativement peu de place aux dimensions médicales, sociales, psychologiques ou environnementales pourtant largement documentées dans la littérature scientifique contemporaine.

La question est fréquemment reformulée en termes de choix personnels, de discipline ou de volonté individuelle. Cette approche tend à minimiser la complexité des mécanismes impliqués dans l'obésité, qui incluent notamment les déterminants socio-économiques, les prédispositions biologiques, l'environnement alimentaire, les troubles psychologiques ou encore les inégalités d'accès aux soins.

Le débat donne parfois l'impression que des phénomènes complexes de santé publique sont ramenés à des jugements moraux implicites sur les comportements individuels. Cette simplification peut contribuer à renforcer certains stéréotypes plutôt qu'à éclairer le public.

Pourtant, Jonas Schneiter n'hésite pas à couper la parole à Myret Zaki lorsqu'elle soulève le fait qu'il est important de savoir qui a commandé les sondages, tout en ne remettant pas en cause les résultats. Pourquoi faire ?

Dans une émission de service public, on pourrait attendre une mise en perspective plus rigoureuse de ces questions ainsi qu'une mobilisation plus explicite des connaissances scientifiques disponibles.

### d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

*Les beaux parleurs* sont une émission évidemment conforme à la Charte de la RTS et à ses règles déontologiques. Dans son déroulement très classique et très codifié, elle ne fait pas preuve d'une très grande créativité, mais ce format a visiblement trouvé son public.

L'émission respecte formellement les principes de pluralité et de diversité des intervenants. Néanmoins, la recherche permanente du contraste entre les positions peut conduire à une forme de « spectaculaire » du débat, qui peut dérouter certaines parties du public.

On peut également s'interroger sur la frontière entre information et divertissement. La volonté de produire une émission vivante et accessible est compréhensible, mais elle conduit parfois à un traitement superficiel de sujets qui nécessiteraient davantage de rigueur journalistique. A titre d'exemple, l'émission qui traitait de la votation du 8 mars, dont on peut d'ailleurs se demander s'il était de bon aloi de l'aborder, dans le cadre du service public, au travers d'une émission à vocation humoristique, voire satirique.

Par ailleurs, certaines interventions donnent le sentiment que la capacité à susciter une réaction ou à provoquer la discussion constitue un critère de sélection aussi important que la compétence spécifique sur les thèmes traités. Cette impression peut affaiblir la crédibilité globale de l'émission.

Mais, *in fine*, le principal souci tient à la proximité qui s'avère extrêmement lémano-centriste et néglige complètement les cantons périphériques. Le choix des personnes sélectionnées pour assurer les chroniques est peu lisible et, au final, difficile à comprendre, voire à justifier.

L'autre point discutable tient à la composition du trio dominical : suivant les constellations et les dimanches, les points de vue peuvent être très unilatéraux et ne favorisent pas la diversité des opinions. Enfin, le choix des thèmes débattus donne fréquemment dans la provocation un peu facile alors qu'on aimerait plus souvent de vrais débats de fond teintés d'humour.

#### **4. FORME DE L'EMISSION**

##### **a) Structure et durée de l'émission**

L'émission des *Beaux parleurs* dure une heure et demie (de 11h00 à 12h30), entrecoupée par les infos de midi. Le découpage de l'émission en deux parties et sa durée sont en principe jugés adéquats. Sa structure est très constante : la présentation des personnes en plateau et des thèmes qui seront abordés, entrecoupés par trois chroniques et par des brèves de l'humoriste du jour. La première partie se conclut juste avant midi par les *Perles des Beaux parleurs* qui signalent des cocasseries repérées sur les ondes ou à la télévision par le public romand.

A l'évidence, la structure générale est claire et bien identifiée. *Les beaux parleurs* est une émission bien rythmée grâce à ses différentes rubriques. Cependant, une partie du groupe de travail (GT) estime que la durée relativement importante de l'émission (environ 90 minutes) accentue certaines faiblesses du concept.

A plusieurs reprises, les discussions semblent s'étirer sans apporter d'éléments nouveaux. La répétition des mécanismes de contradiction et de relance finit par créer une impression de redondance. Certains échanges donnent davantage l'impression d'assister à une succession d'opinions personnelles qu'à un véritable débat construit. Certes, on sent que la structure est bien rodée et fonctionne. Mais on peut quand même se demander si l'émission n'est pas un peu longue. Car il y a parfois une impression de « remplissage ».

La seconde partie d'émission est dédiée à une personnalité, en principe en lien avec une actualité, qui est mise sur le grill par Jonas Schneiter et les chroniqueuses et chroniqueurs du jour pour approfondir un sujet.

##### **b) Animation**

Jonas Schneiter est systématiquement à la manœuvre pour animer les débats. Il le fait avec beaucoup d'à-propos et de talent, même s'il tend parfois à « orienter » un peu la discussion. Jonas Schneiter maîtrise les codes du format et assure efficacement la circulation de la parole entre les intervenants. Ainsi, les joutes verbales des *Beaux parleurs* sont superbement orchestrées par son animateur. Les sujets traités sont annoncés de manière allègre en début d'émission. Les relances de Jonas Schneiter, dont certaines sont teintées d'humour, tombent presque toujours à propos. Bravo !

Un bémol cependant, les questions ou relances trop polémiques au lieu de questions ou remarques qui permettraient de clarifier, d'approfondir ou de mieux définir les enjeux du sujet. Mais cela est probablement dû au format *talk-show*.

Néanmoins, le rôle de Jonas Schneiter apparaît parfois davantage comme celui d'un facilitateur de discussion que comme celui d'un modérateur chargé d'exiger davantage de précision ou de rigueur dans les affirmations avancées. Certaines déclarations mériteraient d'être davantage questionnées ou contextualisées. Le risque est alors que l'animateur accompagne le spectacle du débat plutôt qu'il ne contribue à en élever le niveau d'exigence.

De leur côté, les billets des chroniqueuses et des chroniqueurs mériteraient d'être un peu moins lus (certaines ou certains d'entre eux sont rivés à leur écran d'ordinateur) et un peu plus parlés. Lors des discussions sur les thèmes traités, il est parfois fait allusion au « dossier » (qui est adressé au préalable au trio sur le plateau du dimanche), ce qui donne un côté « bon élève » et moins spontané à leurs interventions.

La dynamique de l'émission est variable suivant :

- la composition des équipes de chroniqueuses et de chroniqueurs : la présence de trois femmes autour de la table, comme dans *Les beaux parleurs* du dimanche 10 mai 2026, peut conférer un caractère plus posé à la discussion que lorsque l'indice de parité est inférieur à 1, comme c'est le cas dans l'émission du 3 mai 2026, où les remarques taquines s'invitent aux micros (de la minute 53'39" à 54'38") ;
- l'habileté à discourir des *Beaux parleurs* ;
- la complexité des thèmes traités : il est plus facile de débattre d'un sujet de société grand public comme la délocalisation de la production (10 mai 2026) que d'un imbroglio juridico-financier tel que la prise en charge de la facture des victimes des familles italiennes de Crans-Montana.

Suivant les invités, dont l'aisance au micro peut différer d'une personne à l'autre et, selon le sujet traité, la 2<sup>e</sup> partie de l'émission perd en cadence, et donc en intensité d'écoute, à l'exemple de l'émission du 10 mai 2026 qui a accueilli l'ancien chef de l'armée suisse, Philippe Rebord.

### c) Originalité

Comme indiqué plus haut, le format des *Beaux parleurs* n'est pas très original, mais sa longévité à l'antenne atteste de sa bonne réception et acceptation par le public romand. L'émission fonctionne tout aussi bien en « radio filmée » qu'en radio, ce qui est très appréciable. Elle a été bien pensée et produite pour différents canaux de diffusion, ainsi qu'en témoigne le générique en images très réussi présentant les beaux parleurs sous la forme d'avatars.

En résumé, cette émission de débat dominicale constitue un espace privilégié de paroles où il existe une discussion conviviale sur toutes sortes d'opinions. Même si le concept de « radio filmée » demeure efficace et si l'émission conserve une identité reconnaissable, après plusieurs années d'existence, la formule paraît cependant montrer certaines limites.

L'alternance de chroniques, de débats et de séquences humoristiques reproduit un schéma devenu très prévisible. Malgré le renouvellement récent des chroniqueurs, l'émission donne parfois l'impression de fonctionner selon des mécanismes bien installés où les personnalités présentes comptent davantage que la qualité intrinsèque des échanges. Mais son emplacement dans la grille horaire le dimanche en fait un rendez-vous « relativement » original.

## 5. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

### a) Enrichissements

L'émission *Les beaux parleurs* est disponible en streaming sur Play RTS, en audio et en vidéo. Le visionnement des *Beaux parleurs* en radio filmée s'avère intéressant car il dévoile la gestuelle et les mimiques des participantes et des participants à l'émission, ce qui a pour effet d'accentuer leur présence et de les rendre encore plus sympathiques vs antipathiques.

### b) Complémentarité

L'émission est diffusée simultanément en télévision (RTS 1) et à la radio (RTS Première).

### c) Participativité

Il n'y a pas de participativité dans le cadre des *Beaux parleurs*, à l'exception (modeste) des *Perles* proposées par le public qui peut faire parvenir son bêtisier des émissions radio ou TV de la RTS.

Diffusée le dimanche à une heure de grande écoute, l'émission mériterait de favoriser encore plus l'interaction avec le public.

## **6. COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE SSRSR.CH**

### **Schumacher Sarah — 20.06.2026 19H38**

J'aime l'idée d'un talk-show autour de l'actualité, avec des chroniqueurs, des avis qui peuvent diverger et un ton plus léger qu'un débat classique. Je trouve important que l'actualité puisse aussi être traitée avec humour, recul et esprit, sans être toujours présentée de manière trop lourde ou trop institutionnelle. Le principe d'une "dispute intelligente" me paraît particulièrement intéressant, à condition qu'il repose sur de vrais avis contradictoires. Si la contradiction devient seulement une stratégie de discussion pour faire le show, l'intérêt est beaucoup plus limité. Ce qui me semble important, c'est que les désaccords soient réels, argumentés, et qu'ils permettent d'apporter du fond plutôt que de simplement créer de l'animation. J'aime également l'idée des "perles de la semaine" et des rubriques régulières, qui donnent du rythme et une identité à l'émission. Ce serait intéressant de développer encore ce type de rendez-vous récurrents : des petites chroniques reconnaissables, des séquences autour de l'actualité, ou encore des moments plus participatifs avec le public. Par exemple, une personne du public pourrait ponctuellement proposer un thème d'actualité, une question ou un angle de débat à soumettre aux chroniqueurs. Cela permettrait d'ouvrir l'émission à d'autres regards, tout en gardant son esprit vivant, contradictoire et accessible. Globalement, je trouve le format super : une émission d'actualité sur un ton léger et vivant, qui apporte une vraie réflexion, ouvre le débat avec des avis contradictoires, tout en gardant de l'intelligence et du fond.

### **Laurence Morel — 01.06.2026 15H55**

Intéressant d'avoir l'avis de personnes ayant des professions différentes et opinions politiques aussi. Cela serait bien d'avoir plus de jeunes aussi pourquoi pas.

## **7. AUTRES REMARQUES**

---

## **8. RECOMMANDATIONS**

- Renforcer la contextualisation des sujets complexes avant les débats.
- Encourager davantage l'argumentation fondée sur des faits vérifiables plutôt que sur des réactions immédiates (moins de « show »).
- Clarifier les critères de sélection des chroniqueurs et chroniqueuses afin de mieux distinguer expertise, notoriété médiatique et engagement idéologique / politique.
- Renforcer le rôle de modération de l'animateur lorsque certaines affirmations méritent d'être questionnées ou précisées.

Vétroz, le 11 juin 2026, *Jean-Raphaël Fontannaz, rapporteur*